

LE TAUX DE FIDELISATION : comment et pourquoi ?

Le taux de fidélisation apporte des informations sur le profil de votre club.

Associé au suivi pluri-annuel du nombre de licenciés par sexe, âge ou encore activité, il vous aidera à choisir des axes de développement réalistes pour votre projet associatif.

Êtes-vous un club **bon recruteur** de nouveaux adhérents et donc attraitif ?

ou plutôt un **bon fidélisateur** répondant bien aux attentes de ses adhérents ?



Découvrez comment le savoir ci-dessous :

- 1- connectez-vous sur **votre espace Mon Club** sur le site internet de la FFGym avec vos codes club 7500XX.XXX_maj et entrez dans le menu **FFGYM LICENCE**
- 2- sélectionnez dans le menu Edition, **Edition de liste de licenciés**
- 3- choisissez une **année de licence**

cochez la case « non renouvelé pour la saison en cours » puis **compter**

Exemple : année **2021 + compter** = nombre de licenciés 2021 = 400
 année **2022 + compter** = nombre de licenciés 2022 = 450 (+ 12.5%)
 mais année **2021 + case cochée « non renouvelé pour la saison en cours » + compter** = nombre de licenciés non renouvelé entre 2021 et 2022 = 230 !!! 170 ont donc renouvelé leur licence en 2022
 (400-230 non renouvelés = 170)
 Mais le club a donc recruté 280 nouveaux licenciés en 2022 !!! (450-170 renouvellements = 280)

taux de fidélisation = 42.5% (170x100/400)

↳ Ce club est meilleur recruteur que fidélisateur.

💡 Il est possible de faire le calcul pour chaque discipline ou activité, il vous suffira de la sélectionner dans **Edition de liste de licenciés**

Bons calculs !!!!!